



45, avenue Voltaire, BP 9
01211 Ferney-Voltaire Cedex
FRANCE
Tel: +33 4 50 40 64 64
Fax: +33 4 50 40 73 20
Web: <http://www.world-psi.org>
Email: psi@world-psi.org

President:
Ylva Thörn
General Secretary:
Hans Engelberts

Monsieur Abdelaziz Boutaflika
Président
El Mouradia
Alger
Algeria
fax: + 213 21 609618 or + 213 21 691595
e-mail: president@el-mouradia.dz

Réf.:HE/CK/HR/231.02.01.01

Personne à contacter: Chidi King - Tel: +33 (0)4 50 40 11 70

17 juillet 2007

Monsieur le Président,

Suspension abusive de M. SADOU Sadek

L'Internationale des Services Publics (ISP) est une fédération syndicale internationale destinée aux syndicats des services publics représentant plus de 20 millions de travailleuses et travailleurs. L'ISP est composée de 640 syndicats du secteur public répartis dans plus de 150 pays. En sa qualité d'organisation non gouvernementale (ONG) pour le secteur public, l'ISP est reconnue officiellement au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et est accréditée auprès du CES, de l'OMC et de la CNUCED. L'ISP travaille aussi en collaboration avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI).

L'ISP a été informée par son organisation affiliée en Algérie, SNAPAP (Syndicat national autonome des personnels de l'administration algérienne) des actes de répression dont est victime Monsieur **SADOU Sadek**.

Depuis le 6 juin 2007, M. Sadek, secrétaire général du SNAPAP et chargé des libertés syndicales et des relations extérieures, est suspendu de ses fonctions en qualité de fonctionnaire au niveau du service d'inspection générale, suite à ses activités syndicales. M. Sadek s'est aussi vu interdire de se rendre dans les locaux syndicaux. Selon notre information, M. Sadek vient d'être poursuivi en justice, rien qu'en raison de la grève initiée par le syndicat.

Ce n'est pas la première fois que l'ISP vous écrit cette année pour un cas de harcèlement administratif d'un élu syndical. Force est de constater que le pouvoir algérien poursuit sa campagne de répression du monde syndical autonome algérien qui se bat au quotidien dans des conditions difficiles pour défendre les droits des salariés et du peuple algérien.

L'ISP apporte sa solidarité totale à son affiliée et exige que cessent toutes les atteintes aux libertés syndicales et en particulier que cessent les mesures répressives prises contre Monsieur SADOU Sadek.

Nous appelons le gouvernement de l'Algérie à agir afin que les droits syndicaux soient dûment respectés tels qu'ils sont consignés dans la Convention 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical que l'Algérie a ratifiée en 1962.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre parfaite considération.

HANS ENGELBERTS
Secrétaire général

Cc : ISP Afrique & ISP pays arabes/SNAPAP/CSI Genève & Bruxelles/Mission de l'Algérie à Genève